

prises qui ne présentent pas de rapport dans le cadre de la loi comme étant la propriété ou sous le contrôle de Canadiens lorsqu'il n'y a aucun renseignement public indiquant qu'au moins 50 p. 100 des actions portant droit de vote appartiennent à des personnes résidant au Canada. Certaines entreprises dont le nom apparaît dans la liste sont exemptes de l'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers et il n'existe aucune autre source publique d'information qui permette de connaître avec certitude le nom du pays propriétaire. Le nombre de ces sociétés et le montant des subventions qui leur ont été accordées font l'objet d'une liste distincte.

LE NOMBRE D'EXPERTS-CONSEILS AU
SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT

Question n° 1821—**M. Robinson:**

Combien d'experts-conseils le secrétariat d'État a-t-il engagés pour chacune des années 1950 à 1970 inclusivement a) à quels frais, b) comment a-t-on utilisé les experts-conseils, c) pour quelles raisons les a-t-on engagés?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): (a) et (b): 1966-1967: \$15,508; Consultation sur la pédagogie linguistique; Consultation sur les statues et portraits d'anciens premiers ministres; Consultations sur le programme du Centenaire; Consultations sur la Bibliothèque; Consultation sur le système d'emménagement et de récupération de la documentation.

1967-1968: \$27,519; Consultation sur le programme d'aide à l'éducation; Consultations sur les statues et portraits d'anciens premiers ministres; Consultation sur la conférence nationale du personnel de la Direction de la Citoyenneté; Consultation sur la pédagogie linguistique; Consultation sur le système d'emménagement et de récupération de la documentation.

1968-1969: \$10,939; Consultation sur le programme d'aide à l'éducation; Consultation sur les statues et portraits d'anciens premiers ministres; Consultation sur l'initiation aux activités communautaires.

1969-1970: \$20,125; Consultation sur la fête du 1^{er} juillet; Consultation sur le programme d'aide à l'éducation; Consultation sur les statues et portraits d'anciens premiers ministres; Consultation sur le convoi du Centenaire du Manitoba.

Note: Aucun dossier disponible avant l'exercice 1966-1967.

c) Lorsque le ministère fait appel à des consultants, il bénéficie de compétences dont il ne dispose pas dans les services.

[L'hon. M. Pepin.]

LE NOMBRE D'EXPERTS-CONSEILS AU
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET
DU COMMERCE

Question n° 1828—**M. Robinson:**

Combien d'experts-conseils le ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il engagés dans chacune des années 1950 à 1970 et, a) combien ont coûté leurs services, b) quelles tâches leur a-t-on confiées, c) pourquoi leurs services étaient-ils requis?

L'hon. Otto E. Lang (ministre suppléant de l'Industrie et du Commerce): Les dossiers financiers n'existent plus pour les années antérieures à 1964-1965.

1964-1965, 11; 1965-1966, 13; 1966-1967, 12; 1967-1968,—132*; 1968-1969,—225*; 1969-1970,—157*.

a) 1964-1965, \$30,396; 1965-1966, \$49,612; 1966-1967, \$160,032; 1967-1968, \$418,798*; 1968-1969, \$1,047,831*; 1969-1970, \$984,348*.

* Ce chiffre comprend les experts-conseils qui ont fait partie des cliniques d'esthétique industrielle et des groupes d'évaluation de produits convoqués pour déterminer l'admissibilité des produits au Répertoire canadien de l'esthétique industrielle.

1967-1968, 100 experts-conseils totalisant, \$5,659; 1968-1969, 175 experts-conseils totalisant \$6,844; 1969-1970, 115 experts-conseils totalisant \$10,235.

b) Pour analyser les données et pour conseiller les fonctionnaires du ministère sur divers facteurs économiques influant sur l'industrie canadienne tels que les débouchés possibles, la productivité, les études comparatives des frais et les comparaisons techniques de l'industrie canadienne à celle des autres pays.

c) Pour fournir des connaissances spécialisées et pour suppléer au fonds de connaissances disponibles au sein du ministère.

LA RÉORGANISATION D'AIR CANADA

Question n° 1939—**M. Fortin:**

1. Le gouvernement a-t-il reçu un rapport détaillé de la réorganisation d'Air Canada et, dans l'affirmative, ce rapport sera-t-il déposé à la Chambre?

2. Quand le rapport annuel de cette société sera-t-il étudié par le comité parlementaire?

3. A-t-on l'intention de modifier la structure du capital d'Air Canada?

4. Pourquoi le rapport de rentabilité a-t-il tellement baissé à Air Canada?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Le gouvernement n'a pas reçu d'exemplaires des rapports détaillés concernant la réorganisation d'Air Canada, bien que cette compagnie ait présenté périodiquement des rapports verbaux sur cette question. Ces rapports renferment